

LE BULLETIN DE RUSTREL



Le mot du maire

Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

La neige tombée à deux reprises début décembre a inauguré un début d'hiver précoce (photo de couverture) et humide (plus de 80 mm de précipitations bienvenues les jours suivants). Malgré cela, les festivités habituelles de fin d'année ont pu se dérouler comme à l'habitude, à la satisfaction de tous.

Le 1^{er} décembre, nous étions nombreux sur la place de la Fête pour le premier soir du calendrier de l'Avent, dans la joie et la bonne humeur, malgré quelques degrés en dessous de zéro. Puis tous les soirs à partir de 18h30, dans un lieu différent, nous avons pu constater que, grâce à l'hospitalité, la solidarité et l'amitié des Rustréliens, « ensemble » n'était pas un vain mot.

A la salle des fêtes, le repas des aînés a été très apprécié des nombreux participants, ainsi que

*« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais*

le Noël des enfants avec l'intervention de Franky le magicien et la distribution des cadeaux par le père Noël.

La dernière manifestation sera la cérémonie des « Vœux du Maire », le mardi 16 janvier prochain à 18 heures, à la cantine de l'école où tous les Rustréliens sont invités, ainsi que les personnalités du Pays d'Apt et les Maires des communes avoisinantes.

Ce sera l'occasion de faire le point sur l'activité municipale durant l'année 2017, sur les actions en cours et les projets d'avenir.

J'y expliquerai une nouvelle fois mes préoccupations de Maire de petite commune rurale et de moyenne montagne. Elles ont été évoquées pareillement et sans surprise devant moi par mes collègues de l'association des élus de la Montagne en octobre à Forcalquier, et lors de l'assemblée des maires de Vaucluse en novembre à Monteux. Préoccupations que l'on retrouve également lors de chaque Bureau et de chaque Conseil à la CCPAL. Elles sont évidemment d'ordre financier, avec la baisse qui se poursuit des différentes subventions, une limitation

INVITATION

**« Vœux du Maire »,
le mardi 16 janvier
prochain à 18 h30,
à la cantine de
l'école où tous les
rustréliens sont
invités,...»**

la suite en page 11

la vie des associations

les A.C.R.O.S.

L'année 2017 se termine aussi pour nous sous les feux du Calendrier de l'Avent Rustrélien. Sept ans que nous partageons ces amitiés autour de la « Lengo nostro ».



La «Lengo nostro» c'est le «Provençal». Ce «Provençal» que nous «travaillons» inlassablement chaque semaine, studieusement, personne ne dira le contraire, mais avec des phases de « pots » de rire, et d'autres phases de « pots » tout court... (les illustrations en disent long !).

On n'a pas perdu l'occasion de s'illustrer le 8 décembre à Notre Dame des Anges en ponctuant notre soirée de chansons provençales.

Le 20 décembre, c'est au moulin à huile du Colorado Provençal que nos voix se sont élevées autour des chants sur la cueillette d'olive set le moulin. Chants dédiés à Alain Castor qui réserve un accueil particulier à tous les «ouliwaire» et «oulivarello» (traduisez : cueilleur et cueilleuse d'olives !) des alentours.

Je vous rappelle que nos cours de provençal se déroulent dans une bonne ambiance, tous les mercredis de 18h00 à 19h30, à la salle des fêtes, et qu'il est encore temps de nous y rejoindre. Dans vos maisons, dans vos familles, passez toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Et que 2018 soit pour vous une année favorable.

Yves Roux

Amista en touti

vivre en harmonie à Rustrel

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 18 Janvier 2018, à 15 heures à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux.

A l'issue nous partagerons la galette des rois.

Pour des raisons de logistique nous vous demandons de confirmer votre présence au 06 87 57 98 45 ou au 06 30 61 59 10. Merci.

Nous reprenons nos activités récréatives le mardi 2 janvier à 14h, le jeudi 4 Janvier à 14h30 ainsi que la bibliothèque à partir de 16h.



calendrier de l'Avent

Cette année, nous étions très nombreux à fêter le 7^{ème} Calendrier de l'Avent Rustrélien. Le premier jour, une invitée surprise a fait son apparition, « la dame blanche », recouvrant notre village d'une fine pellicule de neige. Nous avons eu la pluie, le froid et le vent, tout le mois, mais, les courageux rustréliens ont bravé tous les temps, pour briller sous les lumières de Noël et partager un moment d'amitié ensemble.

Pour la 7^{ème} année, la tradition rustrélienne a été respectée et un volet du Calendrier s'est ouvert, tous les soirs, à 18h30, durant la période de l'Avent. C'est notre façon d'égrainer les jours avant la venue de Noël.

La commune de Rustrel a accueilli, pour la deuxième année, dans son calendrier, la commune de Gignac, laquelle nous a offert un concert lyrique et une belle crèche en son église.

Le comité communal des feux de forêts était, comme chaque année, présent à nos côtés, le 8 décembre, pour s'emparer de la chapelle de Notre dame des Anges et lui revêtir sa robe de lumières. Alain Castor a gentiment accompagné les pèlerins avec son tracteur et à l'arrivée, guidés par les lumières, nous sommes entrés dans la chapelle illuminée de bougies et nous avons chanté les chants de Noël. La soirée s'est chaleureusement terminée autour d'un brasero, avec les odeurs de grillades.

Il faut souligner que plus de 70 familles, chacune à son tour, tous les soirs, ont participé à la réussite du Calendrier de l'Avent, ont illuminé leur maison et offert le verre de l'amitié. Les illuminations scintillaient pour

chasser l'obscurité et la chaleur humaine remplissait les cœurs de joie.

Le calendrier de l'Avent est une œuvre d'équipe. Avec Daniel Davalle nous avons élaboré le calendrier pour permettre à tous les rustréliens de se rendre à un point précis chaque soir. Guy Keller a immortalisé en photos, les merveilleuses soirées de l'Avent. La commune a illuminé un peu plus notre village et les rustréliens se sont rassemblés pour nous offrir de merveilleuses soirées.

Que toutes les familles soient chaleureusement remerciées de leurs participations et nous pouvons constater



que le chemin des 24 soirs a été parsemé d'éclats de joie, a récolté une moisson de bonheur, et a brillé par les gestes d'amitiés.

Gramaci en touti

A l'an que ven, se sian pas mai
que siguen pas men
Bono annado, ben granado e ben
accoumpagnado

Sandrine MORA



le repas des aînés

Selon une coutume désormais bien établie, cette année encore, nous avons confectionné le repas de Noël, offert par la municipalité, auquel ont participé dans une ambiance conviviale soixante-dix de nos aînés.

C'est dans une salle des fêtes dont la décoration renouvelée parvenait à masquer la vétusté des lieux, et après l'allocution de M. le Maire, que nous avons eu une pensée émue pour tout ceux qui nous ont quitté depuis l'an dernier. Notre amie Josiane n'était pas avec nous, ayant été hospitalisée en urgence la nuit précédente. Fort heureusement pour elle, elle est aujourd'hui rétablie.

Les festivités ont débuté dès l'apéritif comme ont pu en témoigner la vigueur des conversations allant crescendo. De l'avis général, les mets, servis par une équipe bien rôdée, furent très appréciés et accompagnés de commentaires élogieux.

La fatigue et les soucis que génèrent la préparation de cette chaleureuse manifestation sont vite estompés par les vifs remerciements de nos aînés et du plaisir qu'ils prennent à participer chaque année.

L'équipe de Vivre en harmonie qui a concocté et servi ce repas :

Nohémie, Caroline et sa mère, Cathy, Salima, Christian, Mary, Sandrine, Brigitte, Jean-Paul, Philippe, Roger, Jocelyne, Henri, Catherine, Marie.

Nohémie ESCOFFIER



la vie locale

école

Sortie au Colorado provençal dans le cadre des journées USEP, avec les enfants des écoles J. Giono et H. Bosco.

Nous les avons accueillis à l'école, ils étaient presque 80 le mercredi 18 octobre, puis nous leur avons fait visiter le Colorado, nous avons pique-niqué ensemble et nous avons fait du land-art sur le thème des jeux olympiques.



INFORMATION

Face à une menace de fermeture d'une classe de l'école, nous vous invitons à d'ores et déjà préinscrire (en mairie) votre ou vos enfants à l'école de Rustrel en vue d'une inscription définitive pour la rentrée prochaine 2017-2018

Les enfants de l'école et les oliveraies communales

Rustrel, village oléicole de France, a voulu cette année, initier les enfants de l'école à la tradition séculaire de la culture des oliviers dans la commune et aux différentes phases de la production d'huile.

Ainsi, après avoir surveillé la floraison et la fructification des arbres de l'oliveraie de Briegne, ils ont pu participer, le moment venu, à une journée de récolte en aidant les employés municipaux. Quelques jours plus tard, ils ont accompagné leurs olives au moulin d'Alain Castor où le moulinier leur a expliqué toute la chaîne de production, du pesage, au lavage, à la trituration, à la malaxation, à la décantation des olives et enfin à la centrifugation permettant l'obtention d'une huile délicieuse qu'ils ont pu goûter dès sa sortie.

Fin décembre, accompagnés de leurs institutrices, ils sont revenus au moulin pour récupérer leur huile et ils en ont ramené 25 kilos à la cantine, ce qui correspond d'après Nathalie, à leur consommation annuelle.



la vie locale

le Noël des enfants de Rustrel

Le Père Noël fêté par la mairie est passé le samedi 16 décembre à Rustrel

A la salle des fêtes de Rustrel, les parents ainsi que tous les enfants de la naissance à 11 ans ont été accueillis par Mr le maire Pierre TARTANSON et moi-même pour assister à un spectacle de magie offert pour le plaisir des petits et grands.

C'est dans la même bonne humeur que Nathalie, agent de la commune, a pu servir aux enfants un goûter fort agréable accompagné des viennoiseries de notre boulanger Benjamin Jouval.

Le meilleur restant à venir pour les enfants : la distribution des cadeaux faite par le Père Noël en personne qui n'a pas ménagé sa peine pour se prêter aux nombreuses photos prises en sa compagnie !

Bon bout d'an à tous et toutes et à l'année prochaine.

Laure Daillant

Élue en charge des affaires scolaires



découverte du rugby à 13

C'est après les vacances de Pâques que les élèves de CM1-CM2 de la classe de Mme Dereuder ont eu l'occasion de faire leurs premiers "essais" avec le ballon ovale...

En effet l'école de rugby des Ocriers de Gargas a proposé de venir faire découvrir pendant un trimestre le rugby à 13.

L'expérience sera une belle réussite déclareront Thierry Escriva et Jeannot Vernin tous deux entraîneurs diplômés du club. Ce qui ne sera pas contredit par Mme Dereuder qui avouera elle-même "s'être prise au jeu"!

Mais c'est au mois de septembre vraiment que le rugby s'imposera d'une manière hebdomadaire dans la vie des jeunes rustréliens. Afin de continuer l'aventure sur le terrain, l'école de rugby des Ocriers de Gargas a mis à disposition un mini bus afin d'accompagner les enfants.

C'est dans un esprit d'équipe que le rendez-vous est fixé le mercredi après-midi (accompagnés par Coralie Jouval) et le samedi matin (accompagnés par Antony Garcia).

Il ne sera donc plus rare de croiser dans notre village nos jeunes vêtus d'orange et noir, ballon sous le bras et crampons aux pieds !

Nous pouvons dire que l'essai a été transformé, alors surtout n'hésitez pas à venir les supporter !!

Si l'aventure du rugby tente votre enfant, donnez-lui la chance d'un essai .

Un stage est prévu pour les vacances de Pâques sur cinq jours de plus amples renseignements vous seront donnés d'ici la fin février.

Quelques élèves sur le trajet du terrain de sport



les amis des oliviers de Rustrel...

...poursuivent le but qu'ils se sont fixés, à savoir la remise en production des oliveraies communales laissées à l'abandon, et leur entretien par la suite. Dans un premier temps, il a fallu, par des recherches sur le cadastre et les vues de satellite, faire le recensement des terrains plantés d'oliviers appartenant à la Mairie puis tenter de les délimiter au mieux.

Ensuite, débiter un énorme travail de défrichage pour dégager les repousses d'oliviers centenaires, parfois complètement noyées dans une végétation parasite très dense. Puis évacuer les végétaux coupés, travail ingrat et chronophage, et les éliminer.

La grande parcelle, en dessus du cimetière est maintenant complètement dégagée. Une autre, chemin des oliviers, est en cours de nettoyage.

La taille débutée grossièrement au printemps dernier, va se préciser en mars et avril prochain et des opérations de dédoublement des mattes et de transplantation sont prévues.

La récolte d'olives en novembre et décembre s'est avérée encourageante.

Nos travaux ont intéressé l'association des oléiculteurs de Vaucluse et dans le cadre des déplacements réguliers de ses adhérents sur le terrain, elle a prévu le 5 avril à Rustrel, une journée d'information et de formation dont vous trouverez le programme joint dans ce bulletin.



le nouveau terrain de sport



Comme vous avez sûrement pu le constater, le nouveau terrain de sport prend forme. Le pari était de remplacer, à peu de frais, l'emplacement maintenant occupé par le lotissement "Petachéu", par un terrain naturel, mis à la disposition des écoliers et des jeunes de Rustrel, pour leur permettre à nouveau de "taper dans un ballon" dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité.

Grâce à la ténacité de plusieurs Rustreliens et aux employés municipaux, la partie centrale de cette parcelle plantée de chêne a été dégagée et les souches des arbres retirées. Une délimitation grillagée a

été mise en place et des portes seront installées dans quelques jours. Les cages de but de l'ancien stade ont été récupérées et mises en place. Elles devraient être consolidées prochainement. Restera ensuite à niveler le terrain et à compléter l'enherbage qui sera favorisé par l'arrosage maintenant permis par la borne du Canal de Provence installée l'hiver dernier.

La partie haute du terrain, au-delà du grillage sera aménagée ultérieurement pour permettre des activités de VTT et la remise en place des agrès du parcours de santé, déplacés lors du défrichage du terrain.

Encore merci à tous ceux qui ont participé à cette réalisation.



informations diverses

motion de l'A.M.R.F.

Association des maires ruraux de France

Le Conseil municipal, par délibération du 19 décembre 2017, soutient l'Association des Maires ruraux de France pour sa motion sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité, adoptée en congrès national de l'association en date du 30 septembre et du 1er octobre 2017 à Pouttan-sur-Mer (29).

Voici la motion :

"Motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité

Nous, Maires ruraux réunis en Congrès et en Assemblée générale à Pouttan-sur-Mer (Finistère) le 1er octobre 2017 demandons au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux.

Elle doit porter une vision politique nouvelle et déterminée en faveur des territoires ruraux dans l'intérêt du Pays, de sa cohésion et de son équilibre.

Nos campagnes sont dynamiques, vivantes, solidaires et inventives. Elles sont une chance réelle pour notre pays dans une complémentarité assumée entre les territoires urbains et ruraux.

Pour la saisir, il faut redonner de la considération aux territoires ruraux et les mêmes capacités d'actions qu'aux territoires urbains. Il faut redonner espoir aux habitants et aux élus.

Ce combat, nous le menons malgré des années difficiles ou les gouvernements successifs dévitalisent, par des mesures successives et sans fin, les communes et la ruralité de leurs compétences, de leurs moyens et des services nécessaires à leur dynamisme.

Parce que nous voulons construire NOTRE avenir, parce que nous avons la volonté de fabriquer demain :

Nous avons besoin, en début de quinquennat, d'ingénierie réelle, d'une véritable simplification des procédures pour que des projets puissent voir le jour : éducation, santé, eau, assainissement, urbanisme et droit des sols, habitat, téléphonie, voirie, logement locatif, mobilité, culture,...

Nous avons besoin de liberté et de souplesse en revenant sur les transferts obligatoires aux EPCI. De même qu'une lecture fine nécessaire au maintien en ZRR des communes qui en ont besoin (correction du décret ZRR qui exclut les communes en agglomération).

Il nous faut dégager des moyens par des mécanismes de dotations dynamiques et pérennes, basés sur l'égalité entre urbains et ruraux, d'une péréquation plus forte.

Face à ce ras-le-bol général et pour défendre NOTRE futur, des centaines de maires se sont déjà réunis, grâce à l'action de plusieurs associations départementales pour faire entendre NOTRE voix, celle de la ruralité.

Ce fut le cas ces derniers jours dans l'Allier, dans le Puy-de-Dôme et le Lot. Ce sera le cas prochainement dans l'Eure et en Seine-Maritime.

C'est aujourd'hui à Pouttan-sur-Mer avec des congressistes venus de toute la France que les Maires ruraux s'engagent en faveur d'une loi adaptée aux territoires ruraux.

Avec esprit de responsabilité et combatifs, nous proposerons, à partir des 150 propositions des Etats Généraux de la ruralité dans les prochaines semaines un texte à destination du Parlement.

Ce texte visera à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine.

Nous appelons les Parlementaires à se saisir de cet appel pour le concrétiser. L'enjeu rural doit être véritablement pris en compte dans l'ensemble des textes de lois.

Nous appelons solennellement toutes les communes rurales de France à adopter une délibération demandant le vote d'une Loi-cadre "communes et ruralités".

informations diverses

mutuelle village

Devant le constat d'un nombre croissant de personne(s) en précarité et en difficulté pour accéder aux soins, la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA) a décidé de proposer aux villages de créer une Mutuelle de Village, à l'exemple de Caumont-sur-Durance, et comme elle en a été à l'initiative sur d'autres communes.

Le principe est simple : Mutualiser pour faire baisser les dépenses.

Ce dispositif outre l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, permet de proposer un service de proximité.

Qu'est ce qu'une Mutuelle de Village ?

Il s'agit d'un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés avec la Mairie ou les représentants du CCAS.

Ces derniers jouent le rôle d'intermédiaire.

Le bulletin d'adhésion reste un contrat individuel régi sous les mêmes conditions que les contrats individuels classiques.

Ce dispositif permet aux personnes qui adhèrent ainsi qu'à leurs familles de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

La mutualisation du risque (addition de personnes) permet d'avoir accès à de meilleures garanties avec des tarifs plus bas que dans le cas d'une couverture individuelle.

Les avantages de ce type de dispositif

La mutuelle de village permet aux administrés de la commune de bénéficier de :

- ◆ Prestations et tarifs plus avantageux et donc moins coûteux qu'une couverture individuelle classique
- ◆ D'être acteur de leur mutuelle
- ◆ Une solidarité entre les administrés
- ◆ Une qualité de service avec un accès à la couverture santé via la commune / le village avec notamment une réunion d'information (lors de la mise en place), des permanences au sein du village / de la commune (après la mise en place).



MGA
MUTUELLES DE FRANCE 84
MUTUELLE GÉNÉRALE D'AVIGNON

Les exceptions ou dérogations à ce dispositif

Suite à plusieurs cas déjà existants, certaines personnes ne peuvent pas être concernées par cette proposition :

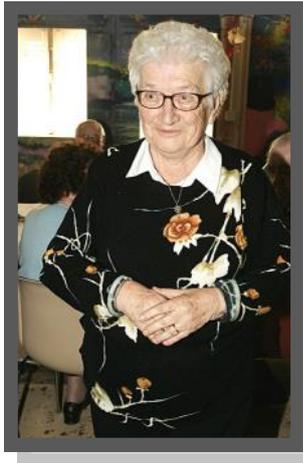
- ◆ Les personnes bénéficiant de la CMU
- ◆ Les personnes bénéficiant de l'ACS contraintes d'adhérer à des contrats santé établis
- ◆ Les salariés qui bénéficient d'un contrat entreprise obligatoire de frais de santé depuis le 1er Janvier 2016

La première étape consiste à recenser les besoins du territoire de Rustrel. A cet effet, vous trouverez en pièce jointe à ce bulletin un questionnaire qu'il faudra retourner en mairie avant le 31 mars 2018.



informations diverses

hommage



A notre amie, Yvonne

Parler d'Yvonne, c'est parler de Pierrot et Yvonne, toujours complices pour apporter de la vie au village de Rustrel, de manière agréable et désintéressée.

Ils arrivèrent à Rustrel, en 1968, avec leurs trois enfants. Yvonne a toujours soutenu son mari dans l'investissement municipal, associatif et artisanal. Elle a donné sans attendre en retour et sans jamais se plaindre. Elle participait avec joie à toutes les manifestations du village et aimait recevoir, chez elle, sa famille et ses amis. Elle adorait, plus que tout, ses six petits enfants tant chers à son cœur.

Le grand âge ne l'a éloigné que très récemment de la vie associative. Elle fut encore présente, en 2016, au repas des aînés. Aujourd'hui, Yvonne est allée rejoindre Pierrot, deux rustréliens qui resteront, à jamais, dans nos mémoires.

Sandrine et Laurent Mora, Nohemie et Philippe Escoffier, Michelle Wolff

numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h le lun de 14h à 16h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29

SECHERESSE 2017

Le territoire de Rustrel est particulièrement concernés par les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et la réhydratation des sols, liés à l'aléa de retrait et gonflement d'argiles.

La municipalité, consciente du phénomène, a demandé une reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture de Vaucluse pour 2017.

La municipalité vous invite, si vous avez subi des dégâts suite à cette sécheresse, à déposer un dossier faisant état de vos dégâts.

Vous serez tenus informés des suites données à notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

informations diverses

hommage

Paolo REBER s'en est allé...

Suisse d'origine, PAOLO avait choisi Rustrel pour couler des jours heureux à la retraite.

Au coeur du village, ses amis, ses voisins l'appréciaient pour sa gentillesse, son humour, sa courtoisie, son hospitalité, sa joie de vivre. Paolo était heureux à Rustrel !

Grand voyageur aussi, il avait tissé des liens particuliers au Sri Lanka : il y avait "adopté" une famille !

Avançant dans l'âge, avec des handicaps croissants, quasi-cécité et marche difficile, Paolo nous épatera par son grand courage et sa décision incroyable, mais mûrie de longue date : tout organiser pour finir ses jours au chaud, dans une maison sans escalier, soutenu par sa famille adoptive, au Sri Lanka !

A 90 ans, Paolo s'en est allé au Sri Lanka, puis, Paolo s'en est allé du Sri Lanka, ainsi qu'il l'avait souhaité.



Bye bye Paolo !

Ghislaine Pey

le mot du maire

suite de la page 1

autoritaire de nos dépenses de fonctionnement sous peine de sanction pécuniaire, et, c'est une nouveauté, des modifications des « règles du jeu » en cours de conventions financières qui laissent mal augurer de nos relations futures avec la gouvernance nationale, avec aussi les conséquences budgétaires des nouvelles obligations que l'on nous impose. Je donnerai deux exemples récents : l'obligation pour nos services de gérer les PACS (l'incidence n'est pas majeure) et celle de modifier notre PLU pour y intégrer le SCoT (voir mon dernier éditorial) où là, par contre, la note risque d'être « salée »...

Ces préoccupations sont aussi celles des maires des petites communes rurales et, suivant une proposition de l'ARMF (Association des Maires Ruraux de France) dont je fais partie, notre Conseil municipal du 19 décembre a voté à l'unanimité une motion adressée à nos députés, dont vous pourrez prendre connaissance en page intérieure.

Il faut bien comprendre que l'on ne pourra pas continuer à nous imposer encore de nouvelles obligations et de nouvelles normes, tout en bridant nos possibilités financières, sans aboutir à une remise en cause de la notion même de l'entité communale...

Lors de ce dernier Conseil de l'année, nous avons aussi adopté dans les mêmes conditions une délibération s'opposant à l'installation sur la commune du compteur "LINKY". Nous y avons surtout mis l'accent sur la responsabilité avérée du Maire et de la commune en cas d'incident, que nous ne voulons pas endosser, plutôt que sur des affirmations scientifiques, ou d'autres arguments que nous ne sommes pas en état d'évaluer.

J'ai rappelé à cette occasion que, de toute manière, chacun restait libre d'accepter ou de refuser ce nouveau compteur.

Le seuil de la nouvelle année est le moment où il faut élaborer le budget communal et pour cela faire le point sur nos différents projets :

- ◆ Les travaux d'aménagement de l'ancien hangar Albin Fenouil seront réalisés en début d'année en vue d'y concentrer les services techniques. Je rappelle le projet d'implanter ultérieurement dans la partie basse du terrain une future Mairie pour satisfaire aux normes obligatoires concernant les PMR (personnes à mobilité réduite).
- ◆ La réfection de la voirie au centre du hameau des « Viaux » doit être terminée ces jours-ci. Vous pourrez constater sur place la qualité du résultat esthétique.
- ◆ L'aménagement du terrain de sport se termine.
- ◆ L'enfouissement par le SEV des réseaux d'électricité et de téléphone sera réalisé au premier trimestre 2018, rue du pied d'Août et rue du Barry partie basse, puis partie haute, et rue du Moulin à vent fin 2018 ou début 2019.
- ◆ La réfection du bassin de la piscine (réduction de la profondeur et étanchéité) doit être impérativement terminée avant la fin du mois de juin, l'adaptation aux PMR devant suivre à l'automne.
- ◆ Nous devrions aussi pouvoir terminer la mise aux normes de l'éclairage du village, mettre en place des horloges astronomiques qui permettent de moduler les horaires et l'intensité de l'éclairage public, et effectuer quelques opérations d'isolation thermique de bâtiments publics, grâce à une aide de l'état que répartit le PNRL (Parc Naturel Régional du Luberon).

la suite en dernière page

dans les registres de l'état-civil

du 1er octobre 2017 au 10 janvier 2018

Les décès

Paolo REBER, décédé en septembre 2017 au Ski Lanka, à l'âge de 90 ans

Yvonne BRAGHERI, décédée le 3 janvier 2018 à l'âge de 90 ans

le mot du maire

suite de la page 11

- ◆ Nous envisageons aussi de poursuivre les études préalables à la réalisation de l'aménagement de l'entrée nord du village et à la réfection de la rue de l'église.

Les études de faisabilité concernant la construction d'une nouvelle salle des fêtes (de plus en plus nécessaire à la vie sociale et associative du village) se heurtent à des inconnues sur l'inondabilité de l'emplacement actuel (le projet de PPRI retient un « aléa fort » pour le centre du village), et le coût d'un éventuel désamiantage du bâtiment, empêchant une évaluation financière précise du projet sans laquelle aucune décision ne peut être prise.

Autre projet, encore embryonnaire, celui de l'implantation d'une centrale photovoltaïque. Une entreprise spécialisée a retenu deux possibles emplacements sur le foncier communal et, là aussi, des études de faisabilité sont en cours. La location des terrains pourrait rapporter 15.000€ par an à notre commune !

Je vous tiendrai bien sûr régulièrement au courant de l'évolution de ces dossiers.

Pendant ce temps, les constructions vont bon train au lotissement "Petachéu" et 4 jolies maisons sortent de terre. J'ai récemment signé un compromis de vente sur le dernier terrain. Il devrait se concrétiser rapidement. L'opération sera alors bouclée au grand bénéfice de nos capacités de financement ultérieures.

Partenaire à 50% de l'ACR (Association du Colorado de Rustrel), la Mairie se félicite de l'obtention récente par le massif des ocres du Pays d'Apt du label "*destination européenne d'excellence*" lors du concours EDEN distinguant "*une destination originale structurée autour du patrimoine ocrier qui a façonné un paysage unique*". C'est une bonne nouvelle pour notre démarche Grand Site et, plus précisément à Rustrel, un encouragement à poursuivre et à accélérer les projets d'aménagement en cours, en particulier ceux de l'entrée dans le site, de la restructuration du parking et du sentier PMR.

Notre insistance auprès de la DDT et de la Fédération de la chasse en Vaucluse n'a finalement pas été vaine et, dans son récent arrêté du 22 décembre 2017 le Préfet écrivait "... *Considérant les effectifs de sangliers présents sur la commune de Rustrel et les dangers qu'ils représentent, risques de collision et dommages que ceux-ci occasionnent aux cultures... il doit être procédé par tous les moyens à la destruction des sangliers présents au sein de ce territoire...* ». Espérons que le lieutenant de louveterie et les chasseurs dont il saura s'entourer pourront réduire leur population à un seuil tolérable, et durablement gérable par la suite.

La remise en état des oliveraies communales se poursuit. Ces dernières semaines, l'heure était à la récolte, récompense des travaux précédents. Les enfants de l'école y ont participé le 21 novembre, aidés par les employés municipaux. Ils ont pu, par la suite, apporter les olives au moulin et s'initier à la fabrication de l'huile, puis revenir avant les vacances de Noël pour repartir avec 25 litres de cet « or vert » qui correspondent à la consommation annuelle de la cantine.

Le défrichement des parcelles municipales va se poursuivre, suivi de la taille au printemps. Dans ce cadre et avec l'association des oléiculteurs de Vaucluse qui sera notre partenaire pour l'opération, la journée du jeudi 5 avril prochain sera l'occasion pour les invités extérieurs mais aussi pour tous les Rustréliens que cela intéresse, d'apprendre à réduire la hauteur des arbres, à sélectionner les troncs à conserver, à dédoubler les matras pour replanter ailleurs (Rendez-vous en dessus du cimetière ; participation de 10€ pour ceux qui ne font pas partie de l'association). Dans la mesure du possible, un olivier sera offert aux habitants qui auront la possibilité de le replanter.

Je ne terminerai pas mon éditorial sans évoquer le dévouement désintéressé de tous ceux qui, membres ou non des associations, permettent à notre village de bénéficier des nombreuses activités que vous connaissez et d'un calendrier de festivités conséquent tout au long de l'année. Qu'ils en soient ici vivement remerciés. Un grand merci également aux 9 employés municipaux qui, à l'école, aux services techniques et au secrétariat, assurent un service de qualité auprès des Rustréliens.

Bonne année 2018 à toutes et à tous.

A l'an que vèn ! Bono annado, bèn granado e bèn acumpagnado.

Pierre Tartanson, le 9 janvier 2018